



Producteurs
et productrices
acéricoles du Québec



Fédération des
producteurs
forestiers
du Québec

Forêts

DE CHEZ NOUS

VOL. 37, N° 4 | NOVEMBRE 2025
SUPPLÉMENT DE LA TERRE DE CHEZ NOUS



BIODIVERSITÉ
LES CORRIDORS FORESTIERS :
« UN CASSE-TÊTE GRANDEUR NATURE »

RECHERCHE
LE NOUVEAU VIRAGE ACÉRICOLE
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL



LAPIERRE



**N'ATTENDEZ PAS LE FROID,
PRÉPAREZ-VOUS DÈS
MAINTENANT POUR PRENDRE
DE L'AVANCE CETTE SAISON !**

**ASSUREZ-VOUS D'AVOIR TOUT LE NÉCESSAIRE POUR MAXIMISER
VOTRE PRODUCTION DE SIROP D'ÉRABLE CETTE ANNÉE. AVEZ-
VOUS VOTRE LISTE ?**

- Savon pour membranes
- Préfiltration
- Raccords pour tubulure et maître-lignes
- Pompes à vacuum
- Et tout autre produit essentiel pour garantir que la sève coule à flot !

POURQUOI ACHETER DÈS AUJOURD'HUI ?

**PROCUREZ-VOUS VOTRE ÉQUIPEMENT AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD !
PROFITEZ DES MEILLEURES OFFRES DÈS MAINTENANT ET SOYEZ PRÊT POUR
LA PREMIÈRE COULÉE, EN TOUTE TRANQUILLITÉ.**

Des questions ou besoin de conseils ? Communiquez avec votre représentant
Équipement Lapierre dès aujourd'hui.


LAPIERRE
innovateur *de nature*

LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE

99, rue de l'Escale, Saint-Ludger (Québec) G0M 1W0

1 819 548-5454 | www.elapierre.com

ÉDITEUR

La Terre de chez nous
L'Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland-Therrien, bur. 100
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
450 679-8483
magazines@laterre.ca
www.laterre.ca

DIRECTEUR

Charles Couture

COMITÉ DIRECTEUR

Gaétan Boudreault (FPFQ)
Luc Goulet (PPAQ)
Vincent Miville (FPFQ)
Joël Vaudeville (PPAQ)

RÉDACTRICE EN CHEF

Ariane Desrochers

RESPONSABLES DES CAHIERS

SPÉCIAUX

Anne Felteau
Guillaume Cloutier

JOURNALISTES

Marie-France Létourneau
Marie-Eve Martel

COLLABORATEURS

Patrick Cartier
Audrey-Kim Poulin
Charles-Philippe Tremblay-Bégin
Nathalie Martin
Fadi Ali
Jessica Houde
Stéphane Corriveau

CONCEPTION GRAPHIQUE

La Terre de chez nous
Judith Boivin-Robert

COORDONNATRICE DE PRODUCTION

Geneviève Gay

INFOGRAPHIE

Dana Labonté, Nancy Litjens,
Stéphanie Tétrault

PUBLICITÉ

pub@laterre.ca

DIRECTEUR DES VENTES

Marc Mancini, poste 7262

AGENTES À LA PUBLICITÉ

Marie-Claude Bernard, poste 7712
Marie-Josée Farrese, poste 7398
Sans frais : 1 877 237-9826

TIRAGE ET ABONNEMENTS

1 877 679-7809

IMPRESSION

Imprimerie FL Web

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1180-4270

PHOTO PAGE COUVERTURE

FPFQ

PROCHAINE PARUTION

28 janvier 2026

DATE DE RÉSERVATION PUBLICITAIRE

19 décembre 2025

MATÉRIEL PUBLICITAIRE

7 janvier 2026

*Ce magazine est publié quatre fois par année.
Dans la présente publication, le générique
masculin est employé sans discrimination et
uniquement dans le but d'alléger le texte.*



SOMMAIRE

ÉDITORIAUX

- 4 RÉCUPÉRER LE BOIS ET LES BONNES IDÉES EN FORÊT PRIVÉE
- 6 UN SECTEUR EN PLEINE CROISSANCE : L'ACÉRICULTURE REDESSINE L'AVENIR DE NOS FORÊTS

ACTUALITÉS

- 8 UN NOUVEAU MINISTRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS / RETRAIT DU PROJET DE LOI 97 : LA PPFQ DEMANDE DES ACTIONS RAPIDES / TARIFS AMÉRICAINS SUR LE BOIS D'ŒUVRE : ÉTAT DE LA SITUATION
- 9 UNE SUBVENTION MAJEURE POUR L'ADAPTATION DES ÉRABLIÈRES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES / LA COMMANDERIE DE L'ÉRABLE

BIODIVERSITÉ

- 10 LES CORRIDORS FORESTIERS : CONNECTER LA NATURE, UN MORCEAU À LA FOIS

RECHERCHE

- 14 L'UNIVERSITÉ LAVAL MISE SUR L'ACÉRICULTURE

PRODUCTION

- 16 LA CROISSANCE D'UNE FORÊT : TROIS FORCES EN ACTION



PPAQ

PRODUCTION

ANTIMOUSES : UNE SOLUTION DE RECHANGE PROMETTEUSE

En acériculture, le moussage de la sève d'érable représente un défi technique important, particulièrement en production biologique où les produits autorisés sont moins efficaces. Pour y remédier, le Centre ACER a développé un système novateur permettant de contrôler la mousse sans ajout de produits chimiques. Ce dispositif, fondé sur la circulation d'eau dans un réseau de tuyaux en acier inoxydable, offre une solution prometteuse pour préserver la qualité et la pureté du sirop d'érable.

À lire en page 20

RÉCUPÉRER LE BOIS ET LES BONNES IDÉES EN FORÊT PRIVÉE

La nomination d'un nouveau ministre responsable des forêts constitue toujours un événement à la fois galvanisant et inquiétant pour les producteurs. La forêt privée sera-t-elle encore reléguée au second plan alors que la bisbille affecte la gestion des forêts publiques? Le ministre fera-t-il plutôt preuve d'enthousiasme à l'égard de la forêt privée? Il n'est pas inutile de rappeler les attentes claires et simples des producteurs, ainsi que les bonnes idées qui méritent d'être récupérées en forêt privée.

Le bois des forêts publiques nous concurrence. Les redevances perçues par le ministère doivent aussi refléter nos coûts de production en forêt privée. Ce n'est pas une faveur; c'est la condition pour que nos entreprises et nos communautés survivent et qu'elles continuent d'investir dans nos régions. L'équité commence par le respect du principe de résidualité, notamment lors de perturbations naturelles où le marché est saturé par du bois public au rabais. Le projet de loi 97 visant à moderniser le régime forestier proposait une amorce de solution : permettre

au ministre de réduire les volumes octroyés en forêt publique pour favoriser la récupération de bois en forêt privée. Cette mesure doit survivre au retrait du projet par le premier ministre.

La réglementation morcelée freine le droit des producteurs forestiers à récolter. Entre les 1 100 municipalités qui appliquent chacune leurs règles sur l'abattage d'arbres et sur la conservation des milieux humides, les producteurs et leurs conseillers passent trop de temps dans la paperasse et pas assez dans leurs boisés. Un producteur qui possède des lots dans trois municipalités doit jongler avec trois réglementations différentes : c'est un casse-tête inutile. Et c'est sans parler des coûts prohibitifs de ces règlements! Confier aux MRC la responsabilité des règlements sur l'abattage, comme le prévoyait le projet de loi 97, nous aurait au moins simplifié la vie à tous. Espérons que cette idée sera récupérée par le ministre et son gouvernement.

Le conflit du bois d'œuvre nous taxe. Cette guerre commerciale, déclenchée à cause de la gestion des forêts publiques, n'a rien à voir avec nos boisés privés. Toute future entente Canada-États-Unis devrait exempter de tarifs et de quotas le bois d'œuvre produit à partir du bois rond des forêts privées. Nous sommes excédés d'être des victimes collatérales.

L'environnement fiscal doit être amélioré. L'aménagement des forêts privées et la production de bois peuvent être stimulés par des mesures fiscales visant à soutenir les producteurs. L'étalement du revenu forestier qui se termine en décembre 2025 doit être reconduit. C'est une nécessité pour traverser cette tempête économique.

Monsieur le Ministre, donner aux producteurs forestiers les moyens de contribuer, c'est à la fois soutenir nos familles, renforcer nos marchés et atteindre les objectifs économiques et environnementaux fixés par Québec.

Bonne chance dans cette tâche colossale. Vous aurez besoin de tous les acteurs pour réussir. Rassurez-vous, les producteurs forestiers seront là pour vous orienter et pour collaborer! **F**



GAÉTAN BOUDREAU
PRODUCTEUR FORESTIER ET PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION
DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU QUÉBEC



DOMINION & GRIMM

TECHNOLOGIE DE SURVEILLANCE DU VACUUM 5/16



Erabec
Solutions acéricoles
efficaces

Optimisez votre production acéricole grâce à une technologie de surveillance du vacuum innovante, conçue pour être simple, fiable et sans entretien. **Aucune connexion Internet ou cellulaire requise.**



NOUVEAU



POMPE À CROCHETS DG

Fabrication sur mesure pour l'acériculture. Incluant drain à condensat. Capable d'atteindre des vacuums de 28.4 Hg.
Disponible en 230V et 575V, triphasé.

Modèle	Force Hp	M ³ De Déplacement
DG100	4	100
DG180	5	180
DG250	7.5	250
DG360	10	360



**PASSEZ NOUS VOIR EN
MAGASIN POUR PROFITER DE
NOS SPÉCIAUX D'AUTOMNE!**

TROUVEZ VOTRE MAGASIN ICI:



MAÎTRE-LIGNE ET TUBULURE



Services d'installation disponibles !



WWW.DOMINIONGRIMM.CA

1 (514)-351-3000

info@dominiongrimm.ca

h₂O 
Innovation



L'ÉVAPORATEUR QUI FAIT HONNEUR À LA CABANE.



Porte isolée avec hublot frontal



Grilles élargies pour un apport d'air optimisé



Façade robuste et hermétique



Fonctionnement ultra silencieux



Contrôle de combustion précis



Faible consommation électrique



DÉCOUVREZ LE HXL

H2OINNOVATION.NET

201, 1^{re} AVENUE, HAM-NORD, QC G0P 1A0 | (819) 344-2288



NOUVEAU MINISTRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

La Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) accueille favorablement la nomination de Jean-François Simard au poste de ministre des Ressources naturelles et des Forêts. Député de Montmorency et sociologue de formation, M. Simard succède à Maïté Blanchette Vézina, qui a occupé ce poste pendant trois ans.

Au cours d'une première rencontre, la FPFQ a identifié plusieurs priorités pour le nouveau ministre et a souligné l'importance de reconnaître le rôle stratégique des 162 900 propriétaires forestiers dans l'économie québécoise. Face aux fermetures d'usines récentes et à la détérioration du marché du bois rond, la FPFQ offre sa collaboration à M. Simard pour assurer la vitalité du secteur forestier. **F**



Coalition Avenir Québec

RETRAIT DU PROJET DE LOI 97 : LA FPFQ DEMANDE DES ACTIONS RAPIDES



iStock

Le 25 septembre 2025, le premier ministre François Legault a annoncé l'abandon du projet de loi 97 sur la modernisation du régime forestier. Un nouveau cycle de travaux est confié au ministre Jean-François Simard. La FPFQ demande que les futures consultations incluent explicitement les producteurs forestiers.

Pour la Fédération, deux avancées du projet doivent être préservées. D'abord, il faudrait uniformiser à l'échelle des MRC les règlements de protection du couvert forestier pour simplifier l'environnement réglementaire. Aussi, il serait nécessaire de créer un mécanisme permettant de réduire temporairement les volumes récoltés en forêt publique lors de perturbations en forêt privée, ce qui faciliterait la récupération du bois en péril sans déstabiliser les marchés.

Dans le contexte du conflit du bois d'œuvre et des fermetures d'usines, la FPFQ recommande au ministre Simard d'adopter rapidement ces solutions sans attendre une refonte complète du régime. La Fédération reste déterminée à mettre en place des solutions adaptées. **F**

TARIFS AMÉRICAINS SUR LE BOIS D'ŒUVRE : ÉTAT DE LA SITUATION

Depuis la fin de l'été 2025, les droits sur le bois d'œuvre canadien ont été fortement haussés. Les droits compensateurs (14,63 %) et antidumping (20,56 %) atteignent 35,16 % depuis début août, une progression de plus de 20 %. À cela s'ajoute une surtaxe additionnelle de 10 % imposée depuis le 14 octobre. Ces tarifs accroissent la pression sur l'ensemble du secteur forestier, dont les producteurs forestiers qui sont des victimes collatérales du conflit du bois d'œuvre.

La FPFQ réclame une reconnaissance du rôle stratégique de la forêt privée dans l'approvisionnement du secteur forestier canadien ainsi qu'un accès équitable aux mesures d'aide qui en découlent. De plus, elle revendique que le bois d'œuvre produit avec du bois issu des forêts privées soit exempté de taxes et de quotas dans toute future entente avec les États-Unis. **F**



FPFQ

UNE SUBVENTION MAJEURE POUR L'ADAPTATION DES ÉRABLIÈRES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) ont récemment obtenu un financement de 715 000 \$ du gouvernement du Québec pour lancer un projet ambitieux : la Mobilisation pour l'adaptation aux changements climatiques et la gestion durable des érablières.


Ce projet vise à accompagner les entreprises acéricoles dans leurs efforts pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et adopter des pratiques plus durables. Il s'inscrit comme une initiative fédératrice pour l'ensemble de la filière, impliquant une collaboration étroite entre le Centre Acer, les universités québécoises, le pôle d'innovation Ouranos, les clubs acéricoles et les équipementiers.

Le projet débutera par la mise en place d'une cohorte pilote de 30 entreprises acéricoles issues des régions de la Beauce, de l'Estrie et du Bas-Saint-Laurent. Cette cohorte servira de modèle pour expérimenter et partager des solutions concrètes



visant la réduction des émissions de GES et la gestion durable des érablières.

Grâce à ce financement, les PPAQ et leurs partenaires souhaitent non seulement soutenir la transition écolo-

gique des entreprises acéricoles, mais également renforcer la résilience de la filière face aux défis climatiques. Ce projet constitue un pas important vers un avenir plus durable et responsable pour l'acériculture québécoise. 

LA COMMANDERIE DE L'ÉRABLE


La Commanderie de l'érable, reconnue pour son expertise et son innovation dans la production et la transformation de la sève d'érable, a tenu le 4 septembre dernier son populaire concours annuel La Grande Sève 2025 au Parc régional éducatif Bois-de-Belle-Rivière, à Mirabel.

Pour l'occasion, la Commanderie a dévoilé un nouveau conseil d'administration et réuni un jury d'exception composé de 21 experts, d'élus et d'amis de l'industrie, dont le célèbre chef Martin Picard du Pied de Cochon. Ensemble, ils ont dégusté 71 sirops en compétition.

Au terme de ce processus rigoureux, neuf sirops gagnants ont été couronnés. L'Érablière Michel et Luce s'est particulièrement distinguée en remportant le Prix Philippe Mollé – Médaille Grand Or, toutes catégories confondues. Les

lauréats auront également le privilège d'être honorés lors d'une session parlementaire en octobre.

Cette édition 2025 s'est démarquée par deux grandes nouveautés : le

concours a été jumelé à la Soirée gourmande de l'érable, et les gagnants ont été célébrés à l'Assemblée nationale du Québec le 19 octobre, à l'occasion de la Journée nationale de l'érable. 



LES CORRIDORS FORESTIERS : CONNECTER LA NATURE, UN MORCEAU À LA FOIS

Avec les changements climatiques, le maintien des corridors écologiques est un enjeu qui, plus que jamais, rallie un nombre grandissant d'acteurs de tous les horizons. Et dans l'atteinte de cet objectif, les propriétaires forestiers ont également un rôle à jouer, estime l'organisme Conservation de la nature Canada (CNC). Tour d'horizon.

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
COLLABORATION SPÉCIALE

« C'est un peu comme un casse-tête grandeur nature », illustre d'entrée de jeu Marie-Andrée Tougas-Tellier, chargée de projets chez CNC et responsable de l'Initiative québécoise Corridors écologiques (IQÉ).

« Entre les aires protégées et les massifs forestiers, il y a des terres publiques, des terres privées, des milieux agricoles et forestiers, explique-t-elle. Chaque personne qui agit en aménagement du territoire a un morceau du casse-tête entre les mains. La connectivité peut être préservée avec la contribution de chacun. »

Selon Mme Tougas-Tellier, la connectivité écologique est la capacité pour les espèces fauniques et floristiques de se déplacer et de se disperser sur le territoire.

« Elle est essentielle pour le bien-être de la nature, fait-elle valoir. Plus un milieu naturel est connecté aux autres, plus il est résilient. C'est, par exemple, plus facile pour ce milieu de se remettre s'il y a une catastrophe naturelle, une sécheresse ou une épidémie. »

Mais la connectivité écologique est mise à mal dans le sud de la province. Le territoire a été fragmenté, au cours des

dernières décennies, sous la pression de l'urbanisation. Ce qui peut expliquer la disparition d'espèces à certains endroits, souligne pour sa part Cynthia Patry, chargée de projets senior chez CNC et responsable du comité forêts.

« Il y avait probablement des lynx en Montérégie, avant, cite-t-elle en exemple. Mais, maintenant, c'est tellement fragmenté que le cycle vital de cette espèce est bouleversé. Elle a, entre autres, besoin de se déplacer beaucoup, ce qui explique qu'elle ait délaissé ce territoire. Et c'est ce qu'on cherche à éviter, que des espèces disparaissent. »

La situation est d'autant plus préoccupante que les changements climatiques accélèrent la dégradation ou la perte de territoire, fait valoir Mme Patry. Résultat : les espèces fauniques et floristiques migrent vers le nord pour s'adapter aux nouvelles conditions.

Dans ce contexte, le sud du Québec représente une zone « critique » de connectivité, selon Marie-Andrée Tougas-Tellier. « Ce sont des terres privées, divisées en plein de propriétaires et de petits lots, dit-elle. Les propriétaires forestiers détiennent un bon morceau du casse-tête. »



« ENTRE LES AIRES PROTÉGÉES ET LES MASSIFS FORESTIERS, IL Y A DES TERRES PUBLIQUES, DES TERRES PRIVÉES, DES MILIEUX AGRICOLES ET FORESTIERS. CHAQUE PERSONNE QUI AGIT EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE A UN MORCEAU DU CASSE-TÊTE ENTRE LES MAINS. »

– MARIE-ANDRÉE TOUGAS-TELLIER,
CHARGÉE DE PROJETS CHEZ CNC



La vaste zone qui s'étire entre le parc national de Plaisance, en Outaouais, et le parc national du Mont-Tremblant, dans les Laurentides, est visée par un projet de connectivité écologique.

Gracieuseté de CNC

COLLABORATION ET OUTILS

Le secteur forestier n'est toutefois pas le seul à participer à ce grand effort de préservation des corridors écologiques. Les milieux municipaux et agricoles mettent également l'épaule à la roue dans le cadre de l'Initiative québécoise Corridors écologiques, souligne Mme Tougas-Tellier.

Au cours des dernières années, CNC, à l'origine de l'IQCE, a ainsi veillé à établir des partenariats et à discuter avec une flopée de collaborateurs pour développer les outils appropriés et les bonnes pratiques. La Fédération des producteurs forestiers du Québec est un de ces partenaires de la première heure, confirme son directeur général adjoint, Marc-André Rhéaume.

Les Producteurs et productrices agricoles du Québec se sont également joints à l'IQCE récemment.

Le plan d'aménagement forestier bonifié, qui inclut des informations sur les milieux humides, les écosystèmes forestiers exceptionnels et les espèces en situation précaire, est un exemple d'outils développés pour favoriser la connectivité, tout en poursuivant les activités d'aménagement durable, souligne Cynthia Patry.

« Ces informations permettent au propriétaire forestier de savoir comment aménager – de façon volontaire et non réglementaire – son boisé pour qu'il soit plus en lien avec la biodiversité et la connectivité », explique-t-elle.



Cynthia Patry, chargée de projets senior et responsable du comité forêts de CNC



La connectivité écologique est la capacité pour les espèces fauniques et floristiques de se déplacer et de se disperser sur le territoire.

Gracieuseté de CNC

Détail : le gouvernement du Québec a ajouté 3 M\$ en 2025 au financement fédéral versé à des agences régionales de mise en valeur des forêts privées afin de réaliser un plus grand nombre de plans d'aménagement forestiers bonifiés.

Autre outil mis de l'avant : la servitude de conservation forestière. Celle-ci permet, dans le cadre d'une entente légale et volontaire entre un propriétaire et un organisme de conservation, d'assurer le maintien du couvert forestier à perpétuité, tout en y pratiquant des activités de récolte de bois.

Gracieuseté de Charles-Philippe Tremblay-Bégin/FPFQ



Le maintien des corridors écologiques est un enjeu qui, plus que jamais, rallie un nombre grandissant d'acteurs de tous les horizons.



Marc-André Rhéaume, directeur général adjoint de la Fédération des producteurs forestiers du Québec

NOUVELLES OBLIGATIONS

La connectivité écologique s'imposera par ailleurs, d'ici 2027, dans le processus de révision des schémas d'aménagement des MRC québécoises. Le maintien de cette connectivité, voire son rétablissement, devra être favorisé, en vertu des nouvelles « Orientations gouvernementales en aménagement du territoire », déposées en décembre 2024.

« Ça va au-delà du simple établissement de corridors écologiques, souligne le président de l'Association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ) et urbaniste à la MRC de l'Assomption, Martin Lapointe. Les attentes ministérielles permettent d'avoir un regard croisé sur l'aménagement du territoire. »

Et cela est vu d'un bon œil par les membres de l'AARQ. Mais le travail n'est pas le même pour toutes les MRC, souligne M. Lapointe. « Nous, à la MRC de l'Assomption, par exemple, en étant en deçà de 30 % de couvert forestier, on doit travailler à rétablir la connectivité, tandis que d'autres doivent la maintenir », dit-il.

Dans ce vaste exercice, Martin Lapointe croit qu'il importe que la discussion soit ouverte avec les propriétaires forestiers et agricoles, qu'ils soient consultés et appuyés. Des projets de restauration écologique pourraient profiter, au besoin, d'une aide municipale ou gouvernementale, avance-t-il.

« On ne peut pas mettre ça sur les seules épaules des propriétaires visés par des projets de corridors », estime-t-il.



Le président de l'Association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ) et urbaniste à la MRC de l'Assomption, Martin Lapointe



Le leader en innovation

Conception et fabrication d'équipements sur mesure pour le secteur agro-forestier. De l'idée au terrain, on transforme vos défis en solutions robustes, efficaces et rentables.

Pourquoi nous choisir ?

- ✔ Conception sur mesure
- ✔ Mise en service rapide
- ✔ Fabrication robuste
- ✔ Présence terrain

Appelez-nous **819-362-6048**

230174



Pro-Berry | récolteuse à petits fruits

Détrousseuseuse VTT

SABATV

Normand et Jean-Christophe Montreuil, propriétaires



Gracieuseté de Vincent Miville/FPFQ

Le plan d'aménagement forestier bonifié, qui inclut des informations sur les milieux humides, les écosystèmes forestiers exceptionnels et les espèces en situation précaire, est un exemple d'outils développés pour favoriser la connectivité.

MESURES FISCALES

« Les corridors écologiques vont devenir plus concrets parce qu'ils vont influencer le développement territorial du monde municipal », dit pour sa part le DG adjoint de la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ), Marc-André Rhéaume.

Selon lui, pour inciter les producteurs forestiers à bien gérer leur terre à bois, les municipalités pourraient utiliser davantage l'outil fiscal qui leur permet de réduire le taux de taxation de la catégorie des immeubles forestiers.

Une étude réalisée par la FPFQ a d'ailleurs démontré que cette mesure a peu d'incidence sur le budget des municipalités. Or, seule une quarantaine d'entre elles l'appliquent au Québec, dit le DG adjoint.

« C'est un outil intéressant qui encourage les producteurs à aller chercher des conseils professionnels pour la bonne gestion de leur boisé », relève M. Rhéaume.

Selon lui, les plans d'aménagements forestiers bonifiés permettent de concrétiser davantage la notion de corridor et de connectivité écologiques.

À ce jour, l'Initiative québécoise Corridors écologiques est déployée dans 11 régions administratives situées au sud de la province. Dix organismes de conservation agissent comme « maîtres d'œuvre ». La cartographie des régions est en voie d'être complétée, souligne Marie-Andrée Tougas-Tellier. **F**

CONNECTIVITÉ À GRANDE ÉCHELLE

À cheval sur deux régions, la vaste zone de 2 431 km² qui s'étire entre le parc national de Plaisance, en Outaouais, et le parc national du Mont-Tremblant, dans les Laurentides, fait l'objet d'un important projet de connectivité écologique depuis quelques années.

Veiller à ce que les deux parcs ne deviennent pas, au fil du temps, des îlots de verdure déconnectés est l'objectif des « maîtres d'œuvre du projet », les organismes Éco-Corridors Laurentiens et CREDDO.

« Avec un projet comme celui-là, on s'assure de maintenir des liens naturels entre les aires protégées et d'autres grands milieux naturels », explique Marie-Andrée Tougas-Tellier, chargée de projets et responsable de l'Initiative québécoise Corridors écologiques.

Selon elle, le territoire a été cartographié et des relevés ont été réalisés au cours des dernières années. La planification concertée (enjeux, actions à mettre en place, etc.) des acteurs rassemblés autour du projet devrait être déposée à l'automne.

« C'est une zone importante pour la préservation de plusieurs espèces, dont les grands mammifères, comme le loup, l'orignal et l'ours, dit Mme Tougas-Tellier. Mais les bénéfices de conserver la connectivité dans une zone comme celle-là vont au-delà des grands mammifères. »

Que ce soit à très petite ou à plus grande échelle, tous les projets de connectivité ont leur importance, conclut-elle. **F**

Celle-ci s'articulera autour de quatre axes, à savoir l'observation des érablières, la modélisation de la dynamique forestière, la mise en œuvre de traitements sylvicoles et de stratégies d'aménagement innovantes, ainsi que la valorisation des produits et l'optimisation des procédés industriels.

« On a parlé avec plusieurs acteurs de l'industrie, et on va se pencher, aussi bien dans les forêts publiques que privées, sur la manière d'aménager les lieux pour que les érablières soient en santé, productives et résilientes dans un contexte de changements globaux », précise Guillaume Moreau.

Cette chaire sera tout de même différente de la Chaire de recherche industrielle sur les technologies acéricoles, lancée à l'Université de Sherbrooke en 2020 et dont le professeur Jean-Michel Lavoie est le titulaire, mentionne M. Moreau.

« Ce sont deux chaires complémentaires. Elles ne seront pas en compétition; au contraire, les deux vont se nourrir mutuellement », précise-t-il.

La majorité des projets de recherche porteront donc sur « des interventions en forêt pour optimiser le rendement », déterminer « quelles forêts sont les plus productives », etc.

« Il y a déjà des initiatives dans ce sens au Québec, poursuit le professeur. Des projets de recherche là-dedans, à l'UQAC et à l'UQO, par exemple. L'idée, c'est d'aller plus loin et d'arriver avec un caractère structurant qui va encourager la collaboration. »

PLAQUE TOURNANTE

En ce sens, la Chaire de recherche sur l'acériculture et l'aménagement des érablières servira de plaque tournante au milieu universitaire, mais aussi à l'industrie acéricole, pour le partage des connaissances et l'amélioration des techniques. « On souhaite structurer la démarche scientifique et s'assurer que les résultats se rendent aux acériculteurs, que les projets de recherche répondent à leurs enjeux et qu'ils concordent avec leurs besoins », réchérchit le spécialiste.



Guillaume Moreau,
professeur adjoint à la
Faculté de foresterie,
de géographie et de
géomatique de l'Uni-
versité Laval

Gracieuseté des PPAQ

« C'est une collaboration et une structuration de l'effort de recherche au Québec pour amener la production de sirop d'érable à un autre niveau, mais aussi pour rendre les forêts plus productives et résilientes », réitère-t-il. **F**



MEMPROTEC

Fabricant d'osmose pour érablières

L'Automatisation la plus intelligente de l'industrie

MemPro 20 000 DDI-SS

- ✦ Modèle ultra-compact
- ✦ Possibilité d'expansion jusqu'à 20 membranes et 5 pompes haute pression
- ✦ Conception unimodulaire
- ✦ Châssis échelle double & Tuyauterie en acier inoxydable



Osmose inverse | Châssis et plomberie en acier inoxydable



MemPro 4 000 HI-SS

- ✦ Complètement automatisé
- ✦ Conception unimodulaire
- ✦ Possibilité d'expansion jusqu'à 8 membranes et 4 pompes haute pression
- ✦ Recirculation positive sur les membrane



MemPro 600-SS

- ✦ Compacte
- ✦ Boîte électrique et cuve de lavage en acier inoxydable
- ✦ Possibilité d'expansion à 2 membranes
- ✦ Conductimètre inclus



Minipro 100-SS

- ✦ Économique et compacte
- ✦ Protection contre le gel par drainage
- ✦ Peut être placé à l'horizontale sur bassin ou à la verticale
- ✦ Faible consommation électrique (120 V)

LA CROISSANCE D'UNE FORÊT : TROIS FORCES EN ACTION

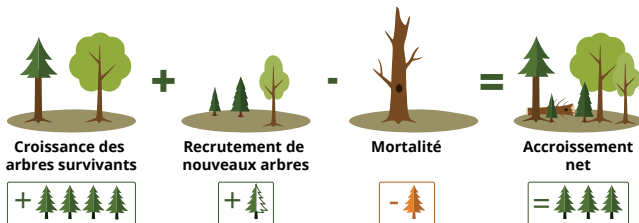
Quand on pense à la forêt, on l'imagine souvent comme un ensemble d'arbres qui grandit paisiblement, année après année. Pourtant, la réalité est beaucoup plus dynamique : des arbres se développent, d'autres meurent et de nouveaux prennent racine.


PATRICK CARTIER, ING. F.

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU QUÉBEC

Ces trois phénomènes – croissance, mortalité et recrutement – déterminent l'accroissement net d'une forêt. Comprendre ce cycle permet de mieux la gérer et de préserver sa valeur, que ce soit pour le bois, pour la faune, ou tout simplement pour le plaisir de la contempler.

SCHEMA DE L'ACCROISSEMENT NET



Dans l'exemple ci-dessus, un arbre  représente environ un mètre cube de bois.

1. La croissance : le cœur du rendement forestier

La croissance, c'est l'augmentation de volume des arbres encore vivants. Elle dépend de plusieurs facteurs :

- **L'espèce** : Un peuplier grandit rapidement, mais ne vit pas longtemps. L'épinette noire, l'érable à sucre et le bouleau jaune poussent plus lentement, mais produisent un bois durable et vivent plus longtemps.
- **L'âge de l'arbre** : Les jeunes arbres grandissent vite en hauteur; les arbres adultes gagnent surtout en diamètre et en volume.
- **La densité** : Trop serrés, les arbres ralentissent leur croissance en raison de la compétition; trop espacés, ils produisent plus de branches et du volume par hectare est perdu puisque l'utilisation des ressources n'est pas optimisée. C'est donc l'équilibre entre les deux qui optimise la croissance.

- **Le sol et le climat** : Un sol fertile et qui s'égoutte facilement accélère la croissance; un sol pauvre ou trop humide la limite. Un climat froid et rigoureux ralentit la croissance.

Les arbres survivants ont un potentiel de croissance significatif. Chaque année, ils prennent du diamètre et gagnent en volume. Par exemple, les arbres aux cimes plus développées ou ceux dont la compétition des voisins est moins importante peuvent pousser plus vite, car ils reçoivent davantage de lumière. Cette croissance constante contribue de façon majeure à l'accroissement net de la forêt.

Conseil pratique : Si vos arbres sont trop serrés, une éclaircie commerciale ou une coupe jardinatoire peut redonner de l'espace aux meilleurs sujets, leur permettant de croître plus vite et de produire un bois de plus grande valeur.

2. Le recrutement : la relève de la forêt

Le recrutement, c'est l'arrivée de nouveaux arbres qui atteignent une taille suffisante. Par exemple, en foresterie, on considérera le volume d'un arbre lorsque son tronc atteindra au moins 9,1 cm de diamètre à hauteur de poitrine (DHP, mesuré à 1,3 mètre du sol). Le recrutement provient de :

- **La régénération naturelle** : Lorsque des semis issus de graines tombent au sol ou par l'entremise de rejets de souche.
- **La plantation** : Lorsque l'on plante des arbres pour combler un manque ou pour favoriser certaines essences.
- **La régénération assistée** : Lorsque, par exemple, l'on dégage de jeunes semis existants pour qu'ils ne soient pas écrasés par la végétation concurrente.

Un bon recrutement est crucial, car il assure la continuité de la forêt, tant pour la production de bois que pour ses services écologiques. Par exemple, après une coupe partielle dans une forêt mélangée, la lumière qui atteint le sol pourrait stimuler la germination de semis d'érables, de bouleau jaune ou de sapin

baumier. En quelques années, on peut voir apparaître une véritable pépinière naturelle. Celle-ci contribue à façonner un milieu de vie diversifié qui profite aussi à la faune qui y trouve nourriture, gîte et couvert. À mesure que ces jeunes arbres poussent côte à côte, leurs branches commencent à s'entremêler : c'est ce qu'on appelle l'obstruction latérale, une mesure utilisée en aménagement faunique pour déterminer la qualité d'un habitat.

Conseil pratique : Penser au recrutement, c'est préparer la forêt de demain. Cela passe par des interventions qui favorisent l'installation et la croissance des jeunes pousses, en contrôlant l'ouverture du couvert forestier en fonction des besoins des espèces désirées. En favorisant le recrutement d'espèces diversifiées et adaptées au climat futur, on prépare dès aujourd'hui une forêt plus résiliente face aux changements climatiques.

3. La mortalité : quand la forêt fait le ménage

Dans la nature, rien ne dure éternellement. C'est aussi vrai pour les arbres, qu'un propriétaire intervienne ou non dans son boisé. Chaque année, certains meurent pour différentes raisons :

- **La compétition :** Les arbres se disputent la lumière, l'eau et les nutriments. Les plus faibles finissent par dépérir.
- **Les insectes et maladies :** Par exemple, l'agrile du frêne ou la tordeuse des bourgeons de l'épinette peuvent causer d'importants dommages, tout comme la rouille vésiculeuse du pin blanc ou le chancre necrotique de l'érable.
- **Les perturbations naturelles :** Tempêtes de vent, verglas, feux de forêt ou sécheresses endommagent la végétation.
- **La vieillesse :** Comme tout être vivant, les arbres ont une durée de vie limitée.

La mortalité n'est pas qu'une perte. Elle joue un rôle important : elle ouvre de l'espace et de la lumière pour que de nouveaux arbres puissent croître. De plus, les arbres morts (communément appelés chicots) nourrissent les sols, abritent les champignons, servent de refuge aux oiseaux et insectes et enrichissent la biodiversité.

COMPLÉMENT

Des fiches techniques simplifiées portant sur les espèces en situation précaire, l'aménagement faunique et la biodiversité, incluant les éléments relatifs aux chicots (section consacrée aux habitats), sont accessibles sur foretprivee.ca/biodiversite.



Conseil pratique : Intervenir, c'est sélectionner les arbres à récolter pour limiter les pertes naturelles et améliorer la santé de la forêt. En intervenant, le propriétaire peut réduire la mortalité et augmenter la productivité. En maintenant quelques gros chicots sécuritaires par hectare ainsi que des débris ligneux au sol, il contribuera également à la biodiversité.

MORALE DE L'HISTOIRE : UNE FORÊT, « ÇA SE PILOTE »

Si on mélange les trois forces :

- **Moins de mortalité** grâce au retrait ciblé des arbres faibles et mourants.
- **Plus de croissance** pour les arbres restants que l'on aura dégagés.
- **Davantage de recrutement** pour assurer la relève.

On obtient une forêt qui se régénère, crée des habitats diversifiés, gagne en valeur et reste productive plus longtemps.

Une forêt est toujours en évolution. En comprenant ces trois forces, le propriétaire peut la voir prospérer, non seulement pour produire du bois de qualité, mais aussi pour qu'elle demeure un espace vivant et riche pour les générations futures.



HYBRIX



1 844 643-6439
www.hybrix.ca

Vous avez besoin de tôtes et barils
rapidement? → **Hybrix.**

Vous voulez de la qualité pour moins
cher que l'inox? → **Hybrix.**

Vous possédez des contenants
en plastique, mais aimeriez plus
de solidité? → **Hybrix.**

→ Compatible avec les cages IBC standards
Peu importe votre situation, localisation
ou nombre d'entailles : On est là.

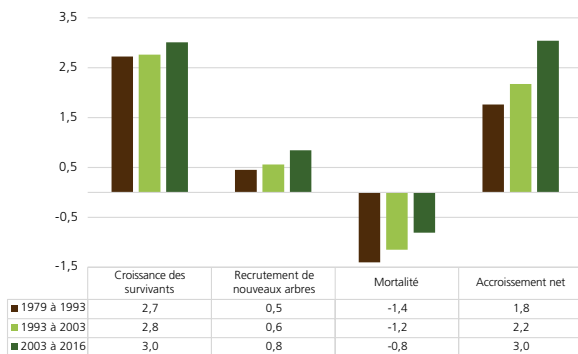
**Pensez-y pour la prochaine
saison des sucres!**



De la théorie à la pratique : le contexte de la forêt privée québécoise

Les données des placettes permanentes¹ montrent bien comment les trois forces façonnent l'accroissement net de la forêt privée. Entre 1979 et 2016, la croissance des arbres survivants est passée de **2,7 à 3,0 m³/ha/an**, tandis que le recrutement de nouveaux arbres a progressé de **0,5 à 0,8 m³/ha/an**. Dans le même temps, la mortalité a reculé de **-1,4 à -0,8 m³/ha/an**. Résultat : l'accroissement net a presque doublé pendant cette période, passant de **1,8 à 3,0 m³/ha/an**. Ces tendances illustrent la vitalité de la forêt privée et son rôle essentiel dans la production de bois au Québec.

La croissance de la forêt privée au Québec



¹ Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (2024). Bilan quinquennal de l'aménagement durable des forêts 2018-2023. Fiche technique : Comment évolue la croissance des forêts? Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et des forêts. 7 p. ² Majcen, Z., S. Bédard et S. Meunier, 2005. Accroissement et mortalité quinze ans après la coupe de jardinage dans quatorze érablières jardinées du Québec méridional. Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de la recherche forestière. Mémoire de recherche forestière n° 148. 39 p. ³ Bédard, S., M.-M. Gauthier, F. Guillemette et R. Ouimet, 2018. Effets après 5 ans de l'éclaircie commerciale et de l'aménagement du sol sur la production de jeunes érablières en Estrie. Gouvernement du Québec, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Direction de la recherche forestière. Note de recherche forestière n° 149. 18 p.

De la théorie à la pratique : le contexte des érablières

Dans une étude menée dans 14 érablières du sud du Québec², on a constaté que les arbres survivants dans les parcelles jardinées poussaient au même rythme, ou légèrement plus rapidement, que ceux des parcelles intactes. Le recrutement était environ deux fois plus élevé dans les parcelles jardinées. De plus, la perte de volume due aux arbres morts était environ deux fois moindre dans les parcelles ayant reçu une coupe de jardinage bien planifiée. Résultat : l'accroissement net était deux fois plus élevé dans les parcelles jardinées.

Dans une autre étude, réalisée dans de jeunes érablières éclaircies³, on a observé une croissance des arbres survivants un peu inférieure après une éclaircie forte étant donné que l'accroissement après éclaircie se faisait sur beaucoup moins d'arbres. L'étude montre cependant que les arbres situés à moins de 5 mètres d'un sentier de récolte avaient un gain de diamètre supérieur comparativement à ceux plus éloignés, profitant d'un meilleur dégagement. Le recrutement était deux fois plus élevé dans les parcelles éclaircies que dans les parcelles témoins. La mortalité était quatre fois plus faible dans les parcelles éclaircies. Résultat : l'accroissement net était 33 % plus élevé dans les parcelles éclaircies au cours des premières années, mais l'ampleur du gain augmentait graduellement sur 15 ans après l'éclaircie.

CHAULAGE
KOMATEC 2022
ÉPANDAGE DE CHAUX EN MILIEU FORESTIER

Chesterville, Qc

Réginald Desharnais 819-460-4048

Médéric Desharnais 819-460-8893

chaulagekomatec2022@hotmail.com

www.chaulagekomatec.com

f Suivez nous



- › Service d'épandage de chaux
- › D'avril à novembre
- › Plusieurs régions du Québec
- › Petits et gros projets
- › Chaux certifiée BNQ

- › Remorque de transport en forêt
- › Formule clé en main incluant la commande de chaux et son transport

- › F4 Dion équipé d'une benne de 3 tonnes
- › Adapté à tout type de terrain
- › Système de soufflerie couvrant jusqu'à 75' de façon uniforme

Nous avons à cœur la santé de vos érables!

NOUVEAU SPALTFIX S-376

Le dispositif de sciage et fendage avec commande par manette

NOUVEAU
PLUS NOVATEUR.
PLUS RÉSISTANT.

Découvrez le
SpaltFix S-376 :

www.posch.com/fr/p/spaltfix-s-376/



À l'œuvre dans le monde entier, le SpaltFix S-376 est un « vieux de la vieille » parmi les combinés scie-fendeuse. Son successeur débarque à présent avec plusieurs innovations.

Rapide



25 t

mètres cubes/h max.

Puissant



12 t

Puissance de fendage max.

Performant



37 cm

Diamètre maxi. des bûches



SPALTFIX S-375
Avec scie circulaire



SPALTFIX K-700 mobile



AUTOSPLIT 375
Pour le bois de chauffage et d'allumage



Systèmes de nettoyage
LOGFIX



PACKFIX
Emballer de bûches



SHALPROFI
Pour écorcer et appointer le bois rond

Aussi distributeur des produits :

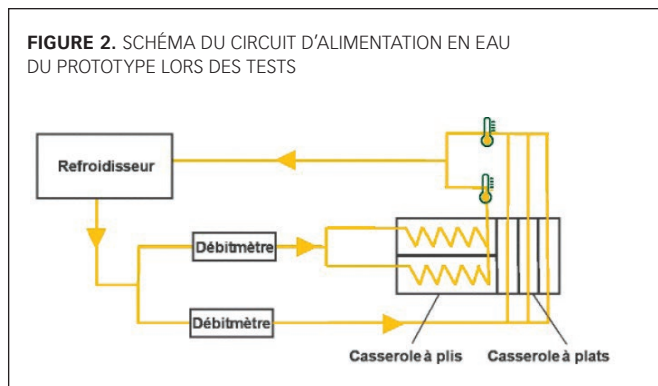


Distributeur autorisé au Québec

GESPRO
ÉQUIPEMENT
gesproequiment.com

Un Pro au service des Pros
819 372-6392
info@gesproequiment.com

230171



LES TESTS PRÉLIMINAIRES EFFECTUÉS

De la sève de fin de saison concentrée à 15 °Brix a été utilisée pour les tests afin de s'assurer d'avoir une bonne capacité moussante. Avant son entrée dans l'évaporateur, la sève a été préchauffée à 70 °C. Les tests ont été réalisés avec un petit évaporateur commercial (19 po x 48 po) comprenant deux casseroles à plis et trois casseroles à fond plat. Les paramètres de cuisson de l'évaporateur ont été ajustés pour favoriser un moussage excessif (près du débordement) et le niveau de sève a été maintenu à 2 po dans les plis et les plats. Les tests (11) ont été réalisés en utilisant le prototype dans différentes conditions et sans ajout d'antimousse. L'efficacité du prototype à contrôler la mousse a été évaluée par comparaison à l'antimousse liquide (Atmos 300K) ajouté en continu à l'aide d'un doseur d'antimousse (1 essai) ou ajouté manuellement au besoin (1 essai).

L'UTILISATION DU PROTOTYPE

Les conditions d'utilisation du prototype ont été choisies pour représenter des situations extrêmes afin de tester les limites du procédé en faisant varier sa hauteur au-dessus du niveau de sève dans les plis et les plats; ainsi qu'en faisant varier le débit et la température de l'eau en circulation. De l'eau potable a été utilisée pour ces tests.

Pour évaluer les performances du prototype, plusieurs paramètres de production ont été « surveillés », notamment la température et le volume d'eau circulant dans le prototype, ainsi que le taux de traitement de la sève dans l'évaporateur, le débit de sortie de sirop et le taux d'évaporation. Nous avons ainsi pu constater que la quantité totale d'eau nécessaire au prototype pour contrôler le niveau de mousse jusqu'à la cible souhaitée est relativement élevée, même à faible débit, ce qui justifie l'opération en circuit fermé. Le prototype était activé dans les casseroles à plis dès le début de chaque test, au moment où la mousse atteignait le point de débordement. Dans les casseroles à fond plat, le système a généralement dû être activé juste avant la première sortie de sirop pour maintenir le niveau de mousse à la hauteur cible. L'intensité de chauffage dans l'évaporateur était tellement élevée et la qualité de la sève si propice au moussage que le prototype a dû fonctionner en continu jusqu'à la fin des tests. Malgré cela, aucun antimousse n'a été nécessaire pendant tous les essais avec le prototype. Bien que nous ayons observé un réchauffement de l'ordre de 10 à 12 °C en moyenne de l'eau qui circule dans le prototype durant son passage dans les casseroles, ce réchauffement n'a pas affecté son efficacité dans les conditions d'opération testées.

L'EFFICACITÉ DE CONTRÔLE DE LA MOUSSE

Les paramètres de fonctionnement de l'évaporateur ont été ajustés pour favoriser un moussage excessif. La figure 3 (photo de gauche) présente la casserole à plis au début des essais, avant la mise en marche du prototype, lorsque la mousse atteint le point de débordement. La photo de droite montre que le niveau de mousse baisse rapidement dès que l'eau commence à circuler dans le prototype. Cet effet a été observé dans toutes les conditions de fonctionnement du prototype utilisées (indépendamment de la température de l'eau, de son débit ou de la hauteur du prototype au-dessus de la sève dans les plis et les plats).

Dans tous les cas, la mousse n'a jamais été totalement éliminée, mais son niveau a pu être maintenu à la hauteur cible. L'effet observé semble être étroitement lié à la différence de température entre la vapeur contenue dans les bulles de gaz de la mousse et l'air « froid » autour du prototype (choc thermique).

FIGURE 3. EFFICACITÉ DU PROTOTYPE À CONTRÔLER LA MOUSSE DANS LES CASSEROLES À P LIS AVANT (GAUCHE) ET APRÈS DÉMARRAGE DE LA CIRCULATION D'EAU (DROITE)



EFFETS SUR LA PRODUCTION DE SIROP

Dans l'ensemble, un léger ralentissement du procédé a été observé avec l'utilisation du prototype (par exemple, un temps de production un peu plus long et un taux d'évaporation légèrement plus faible) comparativement à l'utilisation de l'antimousse liquide. Cela est possiblement attribuable au léger effet de refroidissement de la sève dans l'évaporateur provoqué par l'utilisation du prototype. Il faut rappeler que les essais ont été réalisés avec de la sève de fin de saison ayant une capacité de moussage très élevée, ce qui laisse à penser que le système pourrait être plus efficace en conditions normales de production. Bien que les résultats obtenus avec le prototype soient relativement similaires dans toutes les conditions d'utilisation, certaines tendances générales ont pu être dégagées. Un faible niveau de mousse permet un meilleur contrôle du processus d'évaporation.

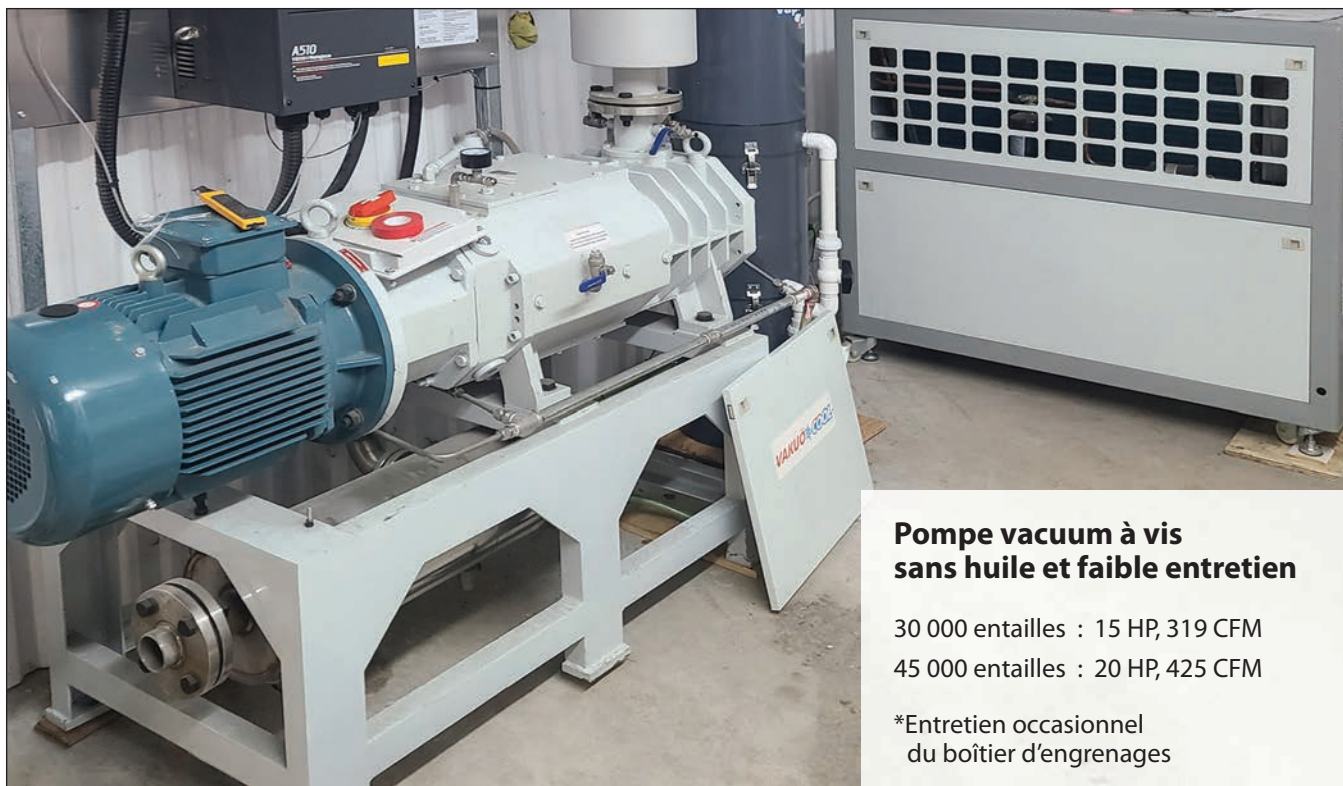


J.M. POMERLEAU INC.

Vente et installation de matériel électrique neuf et recy
110, 1^{re} Avenue, Saint-Martin, Qc, G0M 1B0

418 382-5392

www.jmpomerleau.com



Pompe vacuum à vis sans huile et faible entretien

30 000 entailles : 15 HP, 319 CFM

45 000 entailles : 20 HP, 425 CFM

*Entretien occasionnel du boîtier d'engrenages

Réservoir (TOTE) pour sirop d'érable et autres 100% acier inoxydable SS304 Grade Alimentaire



Idéal pour le stockage à long terme et/ou l'exportation

Caractéristiques

- 100% acier inoxydable 304, épaisseur : 2.28 mm = 0.090" 3/32" = 0.094"
- Traitement de surface extérieur 2B **Finition intérieure poli miroir, FDA grade alimentaire** permet de conserver la qualité optimale du produit
- 1050 Litres (231 Gallons impérial)
- Résistance thermique 212°F (100°C)
- Toutes les composantes extérieures avec connecteurs et joints en silicone peuvent être retirés pour être stérilisés.
- Empilable
2 Max. rempli (1 = 3 395 livres)
10 Max. vide (1 = 345 livres)
- **En option :**
 - outil de lavage intérieur
 - tuyau de remplissage et détection de niveau

Couvercle (17 3/4")
joint en silicone

Connecteur (3") avec virole,
joint en silicone

- permet de prélever des échantillons facilement

Identification anglais /français:

Numéro de série
Serial number
Poids à vide (tare)
Empty weight (tare)

Fond du réservoir en pente pour écoulement rapide et complet

Palette inférieure
acier inoxydable 304
40 x 40 x 2 mm tubes carrés

valve papillon en inox (sortie 2")

Vous oeuvrez en acériculture, vous avez moins de 40 ans ?

* Vous pourriez être admissible au programme "Relève agricole et entrepreneuriat" 2025-2027 de la MAPAQ. Montant de 50 000\$ à 50% d'aide financière pour l'achat de réservoir en acier inoxydable et autres produits. En le jumelant avec le PICD de la FADQ, l'aide peut atteindre jusqu'à 75%.

Projets limités, jusqu'à épuisement des crédits budgétaires. *Des conditions s'appliquent

Contactez DSD International

info@dsdinternational.net • tél.: 1 888 334-8001 ext.#264

DSD STARS

LE SEUL ET UNIQUE

MASTER-E

MAINTENANT DISPONIBLE!

40HP

Entrée électrique 240V
200 AMP

- ✓ Automatisation complète
 - Évaporation
 - Lavage
 - Désucrage
 - Rinçage
- ✓ Contrôle et surveillance à distance
- ✓ Design compact



SYSTÈME DE GESTION
D'ÉRABLIÈRE



L'image peut différer du produit

HERO
CONCENTRATEURS MODULAIRES

**HERO 1T
INTELLIGENT**

L'OSMOSE AUTOMATISÉ
ABORDABLE :

- Automatisé et contrôlé à distance
- Capacité maximale de 1800 GPH
- Concentration 1,5 à 30 BRIX
- Une seule turbine
- Chariot compact jusqu'à 5 poteaux
- Configurable



NOVEMBRE
DÉCEMBRE
2025

**FORMATION
EN MAGASINS CDL
PAR NOS
EXPERTS**

Scannez
pour les dates
détaillées



Contactez votre représentant
ou le magasin le plus près de chez vous!